



N°2
16/04/2024



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :

Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Stéphane LUCAS
Syndicat du Chasselas de
MOISSAC

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale d'agriculture
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Vigne /
Edition Limousin N°2
du 16/04/2024 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stades majoritaires présents entre 2/3 feuilles étalées et 5/6 feuilles étalées avec grappes visibles.

Mildiou

- La masse des œufs est arrivée à maturité. Des contaminations épidémiques de très faible intensité sont désormais possibles lors de pluies significatives (10mm cumulés qui ne sont pour le moment pas annoncés) et si les températures sont suffisantes.

Oïdium

- Le risque est actuellement nul mis à part sur les parcelles avec un historique oïdium.

Black rot

- Le stade de sensibilité est atteint. Restez vigilants en cas de pluies.

Météo

- **Pour la période écoulée**

Un orage de grêle ayant occasionné quelques dégâts a été enregistré en début de semaine sur le secteur d'Allasac. Les cumuls enregistrés la semaine dernière s'élèvent à 12mm à Verneuil et 15mm à Branceilles.

- **Pour les prochains jours (Source Météo France)**

	Date	Mer 28	Jeu 29	Ven 30	Sam 1er	Dim 2
19	Température	5-15	4-15	3-17	5-19	6-20
	Pluie	1-2				
						
87	Température	4-13	4-13	3-15	4-17	6-18
	Pluie	1-2				
						

Stades phénologiques

			
Stades BBCH	13	53	55
Descriptif des stades	Trois feuilles étalées	5 feuilles étalées ; inflorescences visibles	Grappes séparées / Boutons floraux agglomérés

Tableau des stades phénologiques

Cépages	2-3 feuilles étalées	5 feuilles étalées - inflorescences visibles	Grappes séparées - Boutons floraux agglomérés
Chardonnay			
Chenin			
Sauv. blanc			
Merlot			
Cabernet franc			
Cabernet sauv.			

Code couleur : Stade majoritaire Stade présent

• Rappel des éléments de biologie

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol.

Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais. L'optimum thermique de *P. Viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes:

- **Germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures, vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),**
- **Températures moyennes supérieures à 11 °C,**
- **Pluviométrie suffisante.**

• Suivi biologique des œufs

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès fin mars, chaque semaine, une fraction de ces lots est observée. La maturité de la masse des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h en conditions extérieures.

Situation au 15 avril :

Des germinations ont été observées en milieu de semaine dernière après 24h en conditions extérieures sur plusieurs lots. Ces observations laissent supposer que **la masse des œufs est mûre**. Des contaminations épidémiques sont possibles en cas de pluie significative.

• Modélisation (Potentiel Système IFV)

Situation au 14 avril :

La pression a diminué cette semaine, elle reste toujours moyenne sur l'ensemble des secteurs. La maturité des premiers œufs est atteinte selon le modèle, mais aucune contamination pré-épidémique n'a été modélisée.

Simulation du 15 au 21 avril :

La pression continue à diminuer et sera moyenne à faible selon le secteur à J+7. 3mm sont nécessaires pour entraîner des contaminations pré-épidémiques.

La masse des œufs est modélisée mûre autour du 22/04 : aucune contamination épidémique ne peut être modélisée avant cette date. En simulation, des cumuls de l'ordre de 10-15mm seront nécessaires pour entraîner des contaminations épidémiques.

• Situation au vignoble

Aucun symptôme à ce jour.

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations pré-épidémiques sont des épisodes de contaminations de faible ampleur et souvent non-identifiées au vignoble. A la différence des contaminations épidémiques qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les contaminations pré-épidémiques sont généralement sans gravité.

Rappelons que les contaminations épidémiques ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Évaluation du risque : Le risque est en baisse. Les observations laboratoire indiquent que la masse des œufs est mûre dans le Sud-Ouest. **Des contaminations épidémiques de très faible intensité sont désormais possibles lors de pluies significatives (10mm cumulés qui ne sont pour le moment pas annoncés) et si température suffisante.**



Méthodes alternatives : l'Utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).



Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

• Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) à **partir de baies « momifiées » restées sur les souches**.

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (**présence d'inoculum, pluies et températures supérieures à 9°C**), les contaminations peuvent être précoces.

Dans les situations ayant subi de **fortes attaques** les années antérieures, et en présence, notamment, de **baies momifiées**, il pourrait être nécessaire **d'anticiper la période de risque** (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou). **Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées.**

Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancres présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes ont été importants l'année N-1. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui pourront être disséminées lors de fortes pluies.

• Situation au vignoble

La pression a été relativement forte ces dernières années. La présence de baies momifiées constitue un inoculum pour de nouvelles contaminations.

Pas de symptômes à ce jour.



Black Rot sur feuille –
(Crédit Photo Syndicat du Chasselas de Moissac)

Évaluation du risque :

Sur les parcelles ayant été fortement impactées les années précédentes, il convient de rester très vigilants et de surveiller l'arrivée du stade de sensibilité et la probabilité de fortes pluies.

Le stade de sensibilité est atteint sur la totalité des parcelles.

Méthodes alternatives : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire.

- Éliminez les baies momifiées servant d'inoculum (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt, dès le stade « premières feuilles étalées ». L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 3 à 4 semaines plus tôt).

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 57, boutons floraux séparés).

- **Situation au vignoble**

Pas de symptômes à cette époque.

Évaluation du risque :

Le risque est actuellement nul mis à part sur les **parcelles avec un historique oïdium**.



Méthodes alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Erinose (*Colomerus vitis*)

- **Éléments de biologie**

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'erinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

- **Situation au vignoble**

De nombreux symptômes visibles sur le secteur Saint Julien Maumont.

Biologie et description des symptômes :

L'erinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Lorsque les galles vieillissent, ce feutrage vire au brun rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Très rapidement après le débourrement démarre une phase de reproduction de l'acarien au cours de laquelle seront produites les populations d'adultes des premières générations estivales qui vont migrer vers le bourgeon terminal et les nouvelles feuilles des rameaux. Cette migration démarre fin mai et s'intensifie après la floraison.

Évaluation du risque :

La phase de multiplication est en cours. La gestion de ce ravageur devrait commencer tôt. Au stade inflorescence visibles, il est trop tard pour espérer réguler la population. **Surveillez l'évolution des dégâts sur les parcelles où ils auraient été déjà décelés lors des années précédentes. La progression des dégâts peut être très rapide. Ceci étant, quelques rares symptômes ne sont jamais préjudiciables.**



Méthodes alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).



Dégâts d'Erinose sur feuilles
Crédit Photo : Syndicat du Chasselas

• Éléments de biologie

La surveillance est ciblée sur Eudémis (*Lobesia botrana*), seule tordeuse causant des dégâts significatifs dans les vignobles de la région.

Une autre tordeuse est surveillée, pour sa biologie, il s'agit d'*Eulia*, dont le vol survient généralement entre 10 à 15 jours avant celui d'Eudémis et permet ainsi d'anticiper celui-ci.

• Situation au vignoble

Le vol se termine et les pontes sont en cours sur le Lot.

Biologie et description des symptômes :

Les vers de grappe hivernent sous forme de chrysalides, au sol ou sous les écorces. Au printemps, les adultes de la première génération émergent de ces chrysalides et entament le premier vol. Ce vol peut démarrer plus ou moins précocement selon les conditions de l'année et s'étaler sur plus d'un mois.

Évaluation du risque :

Pas de Risque en G1. Ce n'est qu'à l'approche de la floraison que l'évaluation des risques, basée sur des observations de dégâts sur les inflorescences, peut être effective.

 Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives : La confusion sexuelle

Avantages de la confusion sexuelle

- Efficacité vis-à-vis des vers de grappe à condition de pression faible à modérée
- Protection tout au long de la saison
- Pas de contrainte réglementaire (délais de rentrée dans la parcelle, mélanges interdits, délais avant récolte)
- Préservation de l'environnement, de la biodiversité, des auxiliaires de la vigne

Principe de la méthode de confusion sexuelle

Les femelles d'Eudémis et de *Cochylis* sécrètent des substances chimiques sexuellement attractives pour les mâles, appelées phéromones.

La confusion sexuelle consiste à saturer l'environnement de phéromones de synthèse. Les mâles ne parviennent plus à localiser les femelles, ce qui empêche l'accouplement et les pontes.

Quelques règles pour la réussite de la confusion

La mise en place de la confusion **est recommandée en général avant le début du vol de la première génération**. L'îlot de confusion sexuelle doit être mis en œuvre sur une surface minimale de 5-10 ha, homogène, d'un seul tenant. La présence de parcelles non confusées ou abandonnées au milieu d'un îlot est à proscrire. Il faut respecter les modalités de pose des diffuseurs (type lien, RAK ou puffer) en fonction de la densité de plantation, des zones d'échanges (friches, parcelles non protégées, vignes arrachées), des vents dominants. Les 500 diffuseurs/ha sont répartis en ligne ou quinconce 1 rang sur 2. Un diffuseur couvre 20 m². Sur les bordures de l'îlot confusé, le nombre de diffuseurs est doublé. Pour les puffers, on en utilise entre 2,5 et 4 par hectare, selon la configuration et les vents dominants.

Des rencontres fortuites entre mâles et femelles sont toujours possibles, surtout si la population de papillons est importante. Il est impératif de suivre l'évolution de la pression par génération et de s'assurer de l'efficacité de la confusion sexuelle. Le suivi consiste à mettre en place des **pièges alimentaires, à observer les pontes, à réaliser des comptages des glomérules ou perforations à chaque fin de génération**, au sein de la zone confusée.

Les pièges alimentaires permettent d'identifier une espèce (Eudémis ou Cochylys), d'établir une dynamique de vol des papillons et de donner des indications sur les dates de premières pontes (4 à 7 jours après les premières femelles). Les pièges sexuels sont inefficaces en zone confusée. Ils peuvent être placés à l'extérieur de la zone confusée, au moins à 400 mètres.



Papillon d'Eudémis – (Crédit photo : R. COUTIN (OPIE))

Prochain BSV, le 23 avril 2024

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze, le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »